

Orange Sport : SFR se pourvoit en Cassation

Après la décision de la [cour d'appel de Paris](#) autorisant à nouveau Orange à **commercialiser sa chaîne de télévision Orange Sport**, SFR contre-attaque.

Selon l'agence de presse *Reuters*, le p-dg de SFR lance : « **Ce n'est pas fini**. Nous avons décidé de nous pourvoir en cassation. Nous continuons à croire qu'il est **dans l'intérêt du consommateur que chaque opérateur puisse distribuer tous les contenus** ». Un tacle appuyé contre la position d'Orange .

Orange, qui avait remporté une manche dans la bataille qui l'oppose à Free (Iliad) et SFR (Vivendi) qui avaient porté plainte pour [contester la stratégie d'exclusivité](#) mise en œuvre par France Télécom, se trouve une fois encore dans la position de l'accusé. L'opérateur historique avait **investi plus de 203 millions d'euros pour obtenir trois lots des droits audiovisuels de la Ligue 1** de football jusqu'en 2012. Contenus accessibles uniquement par l'offre ADSL d'Orange Sport, donc.

Lancée en 2008, **l'offre compte aujourd'hui environ 112.000 abonnés**. Au prix de six euros par mois, la chaîne diffuse des matchs de la Ligue 1 de football, en particulier celui du samedi soir.

Même si, de son côté Free n'a pour l'instant pas communiqué sur son souhait de **poursuivre lui aussi les débats devant la haute juridiction judiciaire**, nul doute que cette fois encore les débats et [échanges verbaux risquent d'être de haut-vol](#). Maxime Lombardini, le directeur général de Free avait, il y a trois mois, évoqué la société Orange comme : « **un multirécidiviste des restrictions de concurrence**: il s'est fait taper sur les doigts en ce qui concerne l'iPhone, la condamnation sur l'entente dans le mobile vient d'être confirmée » .

Des propos qui ont été mal reçus et qui contribuent à envenimer le débat. De son côté, le [président de France Télécom Didier Lombard](#) avait communiqué sa position sur [l'épineuse question](#) en estimant que « **si l'exclusivité disparaissait, c'est un modèle qui explose**, pour les créateurs de contenus, du football et du cinéma que nous contribuons à financer mais aussi pour nos concurrents. Car, à partir du moment où une décision s'applique, elle s'applique à tout le monde. Au-delà de la polémique, **l'exclusivité est un élément clef pour rentabiliser l'investissement dans l'innovation**. Ce carburant de l'innovation est indispensable » .

Avant les débats devant le Conseil Constitutionnel, les échanges « amicaux » devraient encore une fois être musclés...